



Association pour le soutien et l'usage de la langue français

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2024

Table des matières

Introduction.....	3
L' Association.....	3
L'effectif.....	3
Le secrétariat	4
Le groupe d'interventions	4
Le site Internet et la page Facebook.....	6
<i>L'Expression juste</i> en 2024.....	6
Les activités	7
<i>Prix de l'Asulf</i>	7
<i>Conférences</i>	7
<i>La Semaine du français</i>	8
<i>Les activités internes</i>	8
Le comité d'honneur	8
Les ressources financières.....	9
Conclusion.....	10

Note : À moins d'avis contraire, toutes les dates spécifiées sont pour 2024.

Introduction

Le 31 juillet 2024 marquait le cinquantième anniversaire de la proclamation du français comme langue officielle du Québec. Si ce n'est de quelques interventions à l'Assemblée nationale, d'articles et d'entrevues dans les grands médias durant les jours précédents, c'est dans l'indifférence à peu près générale qu'a été commémorée l'adoption de la loi sur la langue officielle. Il s'est trouvé somme toute peu de Québécois et de Québécoises pour s'interroger sur le chemin parcouru depuis lors. Espérons qu'il en sera autrement en 2027 alors que la Charte de la langue française aura un demi-siècle.

L'Association

Cinq réunions du conseil d'administration se sont tenues au cours de l'année : les 9 février, 13 mars, 23 avril, 29 octobre et 6 décembre ; les quatre premières dans l'univers Zoom et la dernière en présentiel. Trois rencontres du bureau du C. A. ont aussi eu lieu au cours de l'année. Elles ont servi principalement à préparer les séances du conseil et à voir à l'exécution de ses décisions.

Je suis au regret de vous informer que deux membres élus le 22 mars ont démissionné en cours d'année et que nous n'avons pas été en mesure d'en trouver de nouveaux. La direction a essayé de convaincre d'autres personnes à se joindre au C. A., mais sans succès.

L'effectif

L'année 2024 a vu l'effectif atteindre 363 membres, un nouveau sommet. L'Asulf compte des membres dans tous les coins du Québec ainsi que dans une vingtaine de pays, surtout de l'Amérique latine.

Au fil de l'année, nous avons accueilli dans notre groupe plusieurs nouveaux venus, notamment Pierre Prigent (Salaberry-de-Valleyfield), Claude Lamy (Trois-Rivières), Suzanne Fradette (Chicoutimi), Pierre Le Gardeur (Québec) et Hervé H. Poirier (Île-du-Prince-Édouard), sans oublier les 101 membres qui se sont joints à nous depuis l'étranger.

Comme c'était déjà le cas pour 2023, le recrutement des nouveaux membres de l'étranger résulte des efforts déployés par Paul Rivard dans les médias sociaux. Nous l'en remercions vivement.

Parmi ces membres, 52 le sont à vie, ayant versé au cours des années la cotisation prévue à cet effet. Au cours des 12 derniers mois, deux nouveaux membres à vie se sont ajoutés : François Godbout de Montréal, juge à la retraite inscrit au registre depuis 2002, et Gilles Renaud, un chargé de projet de Verdun, membre depuis 1993. Nous les remercions de leur générosité et de la confiance qu'ils témoignent à l'Asulf.

S'agissant du recrutement sur le plan national, il y a lieu de s'en inquiéter grandement, surtout que la dernière campagne remonte à 15 ans. Depuis, les moyens de communication ont beaucoup évolué, les médias sociaux ayant maintenant la cote. À chacune des réunions du C. A., il a été question, d'une façon ou d'une autre, de la nécessité d'organiser une nouvelle campagne de recrutement, notre troisième. Mais, comme par les années passées, nous n'avons pas été en mesure de convaincre un bénévole d'en accepter la responsabilité.

Devant cette situation, nous avons envisagé la possibilité d'embaucher une intérimaire à temps partiel qui aurait été aussi responsable des communications, ce qui nous a conduit à la réalisation d'un banc d'essai des médias sociaux. Il en sera question plus avant dans notre rapport.

Par ailleurs, étant donné l'écart qui se crée entre le recrutement sur le plan national et celui à l'international, il faudra envisager d'amender les statuts pour créer une catégorie de membres étrangers ou correspondants.

Le secrétariat

Mme Marielle Carpentier, agente administrative, est présente au bureau le lundi matin ainsi que toute la journée, le mercredi et le jeudi. En poste depuis 2016, elle administre le secrétariat avec compétence et continuité. En votre nom, nous la remercions chaleureusement.

Le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec fournit à titre gracieux le local occupé au 5000, boulevard des Gradins, depuis 2008. L'Asulf n'en remerciera jamais assez l'organisme. Son apport est très important pour une association comptant quelques centaines de membres et misant sur le bénévolat et le militantisme. Les administrateurs du conseil apprécient grandement l'ouverture des dirigeants actuels et passés du Fonds des travailleurs de la FTQ à l'égard de l'Association.

Le groupe d'interventions

Si la mission que nous ont confiée les fondateurs, plus spécifiquement M. Robert Auclair, leur président, est encore bien vivante, c'est beaucoup grâce aux remarqueurs auxquels nous disons un grand merci.

Le groupe est formé des membres suivants : Alain Bélanger, Gaston Bernier, Gaston Bergeron, François Brunet, André Cloutier, Armand Labbé, Pierre Lincourt, Claude Mongrain, Marcel Fourcaudot, ainsi que Francine Morency. Raymond Gagnier, membre du comité d'honneur, un ancien du groupe, a même repris son bâton de pèlerin en 2024.

Le groupe n'intervient pas comme tel publiquement. Chacun des membres le fait à titre individuel tout en tenant compte des recommandations de l'Association et de ses prises de position passées ou récentes. Les membres les plus actifs restent les Bélanger, Bernier, Bergeron, Cloutier, Labbé, Lincourt et Mongrain.

Une sélection des interventions est affichée dans le site. Parmi les thèmes abordés en cours d'année, on trouve : « adresser », « régulier » (prix), « inventaire », « paramédic », « meilleur vendeur », des mots anglais jugés inutiles en français (*snowbird* : hivernant) ou facilement traduisibles (« item » : article ; « skate park » : planchodrome), des tournures (émettre un passeport : délivrer...) et des toponymes calqués sur l'anglais (Rue Belvédère : Rue du... ; Rue du Petit Champlain : Petite rue Champlain).

Il est à noter que des membres du groupe font des remarques sans en informer le secrétariat. Aussi, rappelons à tous l'importance d'indiquer sous leur signature qu'ils sont membres de l'Asulf et de transmettre au secrétariat les interventions et les commentaires adressés aux médias, aux établissements publics.

Par ailleurs, une invitation est lancée aux remarqueurs en puissance qui seraient tentés par le mandat du groupe à s'y inscrire et à s'engager à faire, autant que faire se peut, une intervention par mois. Un vademécum est à la disposition de tous et toutes sur le site de l'Asulf (asulf.org/vademecum/).

Il y a lieu de souligner ici deux initiatives personnelles, celle d'Yvon Delisle et celle de Gaston Bernier. Le premier a, depuis 1998, courriellé quelque 10 000 capsules linguistiques, principalement à des journalistes de Radio-Canada et de TVA qui négligent certains aspects d'une langue de qualité (prononciation, emplois fautifs, tournures calquées, etc.). Le second quant à lui rédige dans le même esprit des billets qu'il affiche d'abord sur une page Facebook (331 en 2024), qu'il verse dans son blogue (*Le français québécois au quotidien*) et qu'il adresse habituellement aux personnes ou aux établissements à l'origine d'erreurs en matière de langue.

Les interventions de MM. Delisle et Bernier, et bientôt de quelques autres remarqueurs, font désormais l'objet d'un premier banc d'essai dans le but de multiplier et de systématiser davantage nos efforts.

Cette initiative visant l'amélioration de la qualité du français à la télévision de Radio-Canada est conduite par Yvon Delisle. Les conseils prodigués aux animateurs et les résultats obtenus sont fort encourageants. Avec l'appui de l'Office québécois de la langue française, l'initiative pourrait toucher d'autres stations de télévision et de radio de chez nous.

Il serait aussi hautement souhaitable d'étendre notre action auprès des établissements, des commerces et des organismes gouvernementaux, notamment pour veiller à la qualité linguistique de l'affichage et des communications publiques.

Nous y avons vu l'occasion de multiplier nos interventions et le nombre de remarqueurs qu'il faudrait bien encadrer par un ou une linguiste, ainsi que par une démarche méthodologique et pédagogique, de manière à solliciter et obtenir l'appui financier de l'Office québécois de la langue française dans les meilleurs délais.

Le site Internet et la page Facebook

Le site Internet a été fort actif en 2024, mais il semble avoir été moins achalandé qu'en 2023. En effet, 92 200 visiteurs par rapport à 104 500 l'année précédente, et les pages consultées seraient passées de 400 000 à 287 000. Il y aura lieu de surveiller la tendance en 2025. Par ailleurs, le site s'est enrichi au cours des 12 mois observés. Environ cent thèmes ont fait la manchette, parmi lesquels « paramédic » (aide-soignant), « fake news » (fausse nouvelle) ... « en mode recrutement », et les listes périodiques établies par Maryse Saint-Pierre et Yvon Delisle.

Les quatre numéros de *L'Expression juste* datés de mars, de juin, de septembre et de décembre ont été affichés sur le site. La table alphabétique a été mise à jour : on y signale donc tous les articles publiés depuis 1987 et jusqu'au numéro de décembre dernier.

Une section du site est particulièrement vivante : celle des interventions des membres. Plus de soixante y ont été reproduites.

Une page Facebook ouverte au public et à l'ensemble des membres est animée par Catherine Bouchard et Gaston Bernier. Une cinquantaine de billets y ont été publiés durant l'année. Parmi les thèmes ou expressions observés, on dénombre « perdurer », « banlieues », « les 24 prochaines heures » (les prochaines 24 heures), etc. Une invitation est lancée à tous et toutes d'y faire part de formes fautives à dénoncer ou de néologismes à promouvoir.

Par ailleurs, Mme Bouchard a entrepris à l'été un banc d'essai sur la page Facebook dans le but d'augmenter la visibilité de l'Association et d'en rendre le contenu plus attrayant. On y a observé une importante augmentation du nombre de vues et d'interactions en fin d'année. La conseillère vise la participation de l'Asulf au réseau Instagram au cours de l'année 2025. Elle a d'ailleurs présenté un rapport complet et souhaite dorénavant concentrer son activité sur les formes fautives pour le site et *L'Expression juste*.

L'Expression juste en 2024

Le bulletin *L'Expression juste* paraît périodiquement depuis novembre 1987. Il est publié quatre fois par année depuis 2008 et, règle générale, chaque numéro compte quatre pages. On note cependant que le 96^e numéro en compte cinq. Ce faisant, on voulait souligner le 50^e anniversaire de la publication du rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française au Québec (1968-1972), aussi connu sous le nom de rapport Gendron, du nom de son président.

Au cours des 12 mois de 2024, les numéros 96 à 99 inclusivement ont présenté une soixantaine d'entrefilets. Quelques-uns proviennent de membres (A. Bélanger, A. Breton, D. Lambert-Tesolin, J. Lavoie, P. Prigent) et la grande majorité, de la direction du trimestriel.

On trouvera dans le bulletin nombre de préoccupations de nos membres. Pour l'année, on y notera les thèmes suivants : les graphies « baguel », « covid » et « Vénézuéla » ; des cibles

classiques : Collège des médecins, no-show, pont d'étagement, régulier, ventes, Thetford, Valleyfield, etc. Des chronologies, des citations et, bien sûr, les nouvelles de l'Association y prennent également place.

La consultation à distance et les recherches rétrospectives sont facilitées par la table alphabétique cumulative mise à jour tous les ans. Les articles de l'année écoulée y sont repérables tant par le nom des auteurs que par les sujets à l'égal des textes de l'ensemble de la collection.

L'Asulf tient à remercier les collaborateurs de *L'Expression juste*, Mme Léone Tremblay, la relectrice, M. Yvon Delisle, le réviseur, M. Berchmans Rauzon, le photographe, et Mme Marielle Carpentier, la graphiste.

Au moment où Gaston quitte ses fonctions, il y a aussi lieu de le remercier chaleureusement pour le travail extraordinaire accompli pendant ses 15 années à la direction de *L'Expression juste*. Sans lui, nous en serions encore à l'ancienne édition miméographiée paraissant irrégulièrement et que l'on peut encore lire sur notre site. Les 99 numéros parus l'y ont rejoint.

Nouveauté dans le but de stimuler le renouvellement des adhésions et le recrutement de nouveaux membres, nous avons fait parvenir par la poste le numéro 100 à tous les inscrits.

L'Expression juste sera dirigée par le vice-président, M. André Breton, à partir d'avril 2025.

Les activités

Prix de l'Asulf

Comme chaque année depuis 2015, l'Association s'est jointe à la Société historique de Québec pour récompenser l'élève de troisième ou de quatrième année du secondaire qui aura soumis un texte dans un français exemplaire. En 2024, le prix Pierrette-Vachon-L'Heureux, assorti d'un chèque de 250 dollars, a été attribué à Ève Stastny, élève de Mme Julie Aubin, de l'école Cardinal-Roy. Le comité de sélection était composé de Mmes D. Lambert-Tesolin, B. Boivin et É. de Nicolini. Le texte de la gagnante, intitulé *D'une rive à l'autre*, a également été couronné par la Société historique pour sa valeur historique, la cérémonie de remise du prix s'est tenue au Manège militaire de Québec. Enfin, le 14 novembre, la Ville de Québec a offert une réception en l'honneur de tous les lauréats de l'édition de l'année 2024 de ce concours.

Conférences

L'Asulf a eu le grand honneur d'accueillir à sa tribune Mme Marie-Éva de Villers, auteure du *Multidictionnaire de la langue française*, un ouvrage indispensable qui s'est vendu à environ un million d'exemplaires et qui est une référence en matière de langue au Québec. Sa conférence sur Zoom a précédé l'assemblée générale du 22 mars sur la même plateforme.

Mme de Villers nous a entretenus des différentes catégories de formes fautives dans l'usage public et de leur correction.

La lexicographe a présenté une liste de ces formes fautives. « Au Québec, l'anglais exerce une influence directe ou indirecte et crée beaucoup d'interférence », nous a-t-elle rappelé avant de nous entretenir de l'anglicisme lexical sémantique, c'est-à-dire des faux amis, de l'anglicisme syntaxique, soit des calques et des impropriétés. Tout cela, au grand plaisir des auditeurs.

Nous souhaitons, depuis plusieurs années, lancer une série de conférences grand public portant sur la langue française. L'avènement des plateformes du genre Zoom en grande expansion depuis 2020 rend désormais la chose possible. L'Asulf a donc invité M. Lionel Meney, professeur à la retraite de l'Université Laval et auteur du *Dictionnaire québécois-français – pour mieux se comprendre entre francophones*, à prononcer la première conférence, le 22 octobre.

Au grand bonheur des auditeurs, le professeur Meney nous a entretenus des thèmes analysés dans son récent ouvrage intitulé *Naufrage du français, le triomphe de l'anglais*.

La Semaine du français

L'Association n'avait pas l'habitude de tenir d'activité durant cette semaine emblématique, bien qu'elle fasse paraître depuis des années un placard publicitaire dans le cahier du quotidien *Le Devoir*. Mais, c'est le cas cette année. Il s'agit d'un début qui devrait être suivi, l'an prochain, d'une activité à plus grand déploiement et son inscription dans le programme publié par les animateurs de la Semaine.

Les activités internes

Pour la seconde fois, l'Association a organisé une fête le 6 décembre 2024 à l'intention de ses membres et des personnes qui s'y croisent. Nous avons été ravis de revoir M. Robert Auclair, le président fondateur heureux, souriant et en bonne forme.

À l'occasion de la réunion du bureau du 7 septembre. Il y a eu tirage de l'édition ultime du *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey, don à l'association d'André Cloutier. Le sort a favorisé Danielle Langelier, traductrice agréée, de Verdun.

Le comité d'honneur

Dès le début de l'année 2023, le conseil d'administration avait résolu de revigorer la composition du comité d'honneur, dont le passage du temps et le décès de plusieurs membres avaient décimé les rangs. Cette remise en l'état s'est poursuivie en 2024 par la désignation d'Hélène Cajolet-Laganière, professeure associée de l'Université de Sherbrooke, initiatrice et auteure du *Français au bureau*, ouvrage dont les ventes dépassaient déjà le demi-million d'exemplaires au tournant du millénaire. Elle est aussi coauteure du dictionnaire *Usito*.

La présentation du certificat d'honneur lui a été faite le 11 novembre devant le fort de Chambly. S'est également joint au comité d'honneur en cours d'exercice, Jean Forest, professeur retraité de l'Université de Sherbrooke et auteur de nombreux ouvrages correctifs normatifs portant sur le français.

Les ressources financières

Nous avons reçu un dernier versement de l'ordre de 3 200 \$ du ministère de la Langue française au titre d'une subvention accordée en 2023.

En 2024 encore, l'Asulf a pu compter sur la générosité des parlementaires à la suite de la demande formulée par le président à l'ensemble des élus de l'Assemblée nationale.

Merci pour leur appui financier à :

Pascale Déry, députée de Repentigny et ministre de l'Enseignement supérieur ;

Simon Jolin-Barrette, député de Borduas et ministre de la Justice ;

Andrée Laforest, députée de Chicoutimi et ministre des Affaires municipales ;

Sonia LeBel, députée de Champlain et présidente du Conseil du trésor ;

François Legault, député de L'Assomption et premier ministre ;

Jean-François Roberge, député de Chambly et ministre de la Langue française.

Mario Asselin, député de Vanier-Les Rivières ;

Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia ;

Madwa-Nika Cadet, députée de Bourassa-Sauvé ;

Étienne Grandmont, député de Taschereau ;

André Albert Morin, député de l'Acadie ;

Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette-Saint-Maurice ;

Valérie Schmaltz, députée de Vimont ;

Jean-François Simard, député de Montmorency ;

Sol Zanetti, député de Jean-Lesage.

Finalement, nous avons reçu une contribution de 3500 \$ du fonds philanthropique créé par Yvon Delisle au nom de ses parents et géré par la Fondation Québec Philanthrope. Nous l'en remercions chaleureusement.

Conclusion

Comme la mise en place de la nouvelle *Politique linguistique de l'État québécois* remonte à deux ans, l'Asulf voudra en examiner l'application dans quelques-uns des ministères, ceux dont l'impact est le plus grand auprès de la population.

Deux anniversaires importants arrivent à grands pas : le centième du fondateur, le 15 mars 2026, et les 40 ans de l'Asulf. Il nous faut voir dès maintenant à leur planification.

Les statuts de l'Asulf sont clairs, rappelons-le :

L'Association a pour but de contribuer à la promotion et au progrès de la langue française ;

Elle s'intéresse à la qualité des écrits ou communications, notamment ceux de l'État, des organismes gouvernementaux, municipaux, scolaires ou parapublics ou encore, à celle des entreprises gérant un service public ;

Elle s'interdit toute action politique partisane et est indifférente à l'appartenance religieuse, ethnique, nationale ou politique de ses membres ou des personnes qui veulent le devenir.

Comme vous avez pu le constater, votre association reste fidèle à sa mission. Le rapport que je vous livre en témoigne.

Mais, comme je le disais déjà l'an dernier, pour atteindre ses objectifs, l'Asulf compte sur vous aujourd'hui plus qu'hier et moins que demain. L'équipe en place a besoin de votre assistance et de vos encouragements. Partout, jusque dans les moindres recoins de son action. N'hésitez pas à vous engager pour la noble cause qu'elle défend.

Il me reste à remercier mes collègues du bureau : Robert Mackay, trésorier, Warou Igor Anate, secrétaire, Gaston Bernier, secrétaire général, et André Breton, vice-président, ainsi que les autres membres du conseil d'administration : Diane Lambert-Tesolin, Louise-Laurence Larivière, Henri Rallon et Sophie Tremblay. Cette dernière est aussi la régisseuse, pour ne pas dire la réalisatrice et la productrice de cette réunion en visioconférence et de celles du conseil d'administration et du bureau, et ce, tout au long de l'année.

En terminant, n'oublions pas M. Robert Auclair, président fondateur de l'Asulf, que nous avons rencontré à deux reprises en 2024 : chez lui le 15 mars, soit le jour de ses 98 ans, et le 6 décembre lors de la réception des Fêtes au local de notre association.

Merci de votre attention.

Le président,

Jean-Guy Lavigne